
Consultation pour la conception de fiches pédagogiques à destination des encadrants et animateurs de séances (niveau primaire) dans le cadre du projet Royaume

Cahier des charges
Juin - 2026

Maître d'ouvrage : Parc national des Écrins



Date limite de réception des offres : 01/07/2026 à 12h00
Date limite pour poser des questions : 25/06/2026 à 12h00



Avec le soutien de



FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes



A - CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

1. Contexte : le projet ROYAUME

Le Parc national des Écrins, le Parc national du Mercantour, le Parc national de la Vanoise et Asters-Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie se sont associés pour concevoir et réaliser le projet ROYAUME qui a commencé le 01/06/2025 et se terminera au 31/05/2029, soit une durée de 4 ans.

Ce projet a pour objet d'agir efficacement pour la préservation d'habitats naturels et de plantes endémiques et emblématiques des Alpes : pelouses nivales, pelouses de crêtes, reine des Alpes (*Eryngium alpinum*) et fritillaire de Moggridge (*Fritillaria moggridgei*). Ces milieux et plantes fortement liés à l'activité pastorale, subissent une inexorable érosion et de fortes contraintes liées aux changements globaux (changement des pratiques agricoles et changement climatique).

Le projet comprend des actions :

- d'approfondissement de connaissances (étude entre les pratiques agricoles ou pastorales et la biodiversité, inventaires, suivi démographique, analyse cartographique des populations),
- de médiation avec les professionnels de l'agropastoralisme (enquête sociologique, co-définition des interventions de préservation (chantiers, mise en œuvre de mesure de gestion),
- de restauration par de l'implication citoyenne (actions concrètes et expérimentales, chantiers partagés),
- de communication et de sensibilisation des générations actuelles et futures (synthèse multimédias, photo-film/podcasts, formations, sorties de découverte).

La présente action est le 4^e axe du projet. Celui ci vise à développer la curiosité et à impliquer le jeune public local, dans la conservation du vivant à travers des interventions en milieu scolaire (interventions en classe ou sorties pédagogiques sur des sites à Reine des Alpes).

Cette prestation, réalisée dans le cadre du projet ROYAUME, est cofinancée par l'Union Européenne (Fonds de Développement Régional - FEDER Massif des Alpes), la Région Sud, l'État (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire - FNADT) et le mécène GMF Assurances et la Fondation du Crédit Agricole pays de France.

2. Objet de la consultation

Dans le cadre du projet Royaume, le Parc national des Écrins (PNE) souhaite faire appel à une prestation de services pour réaliser des fiches pédagogiques portant sur la Reine des Alpes, espèce végétale symbolique et au cœur du projet Royaume. Il est attendu **la création et la mise en forme de 5 fiches pédagogiques** pour guider les encadrants et animateurs de séances dans la préparation de leurs animations pour un niveau d'école primaire. **La contenu des fiches sera fourni.**

3. Description de la prestation

3.1 Conception d'un modèle générique déclinable sur toutes les fiches.

Le prestataire devra fournir un modèle (fiche type) à décliner ensuite sur l'ensemble des fiches pratiques. Ce modèle devra être validé par le PNE avant son déploiement sur l'ensemble des thématiques. Un échange aura lieu lors de la réunion de lancement sur les attendus de ce modèle, sur la base de supports existants (mises en page, rubriques, couleurs...). La fiche type sera réalisée à l'aide d'un outil compatible avec le logiciel utilisé par le PNE : Indesign, et sera fournie au Parc national sous forme de fichier source.

3.2 Mise en forme de 5 fiches pédagogiques A4 recto verso.

A partir du contenu fourni par le Parc national des Écrins, le prestataire devra mettre en forme les 5 fiches selon le modèle conçu déclinable. L'objectif est d'avoir un résultat cohérent entre les différentes fiches pédagogiques.

Les fiches devront être illustrées et pédagogiques (visuels, pictogrammes, photos). Les photos d'illustration et les logos devant être présents sur les fiches seront fournis au prestataire. Une première idée de mise en forme/structuration des fiches sera également fournie au prestataire qui reste cependant libre de conserver ou non cette première structuration.

La conception de deux nouvelles illustrations est par ailleurs souhaitée, sur la base de schémas fournis au prestataire.

Un format A4 recto verso est attendu. La mise en forme sera donc contrainte par la taille du support.

Liste des thématiques identifiées :

- Cycle de vie de l'espèce
- Enjeux de conservation
- Gestion agro-pastorale et évolution
- Habitats primaire et secondaire de l'espèce
- Symbolique de l'espèce

3.3 Ressources mises à disposition

Le PNE mettra à disposition du prestataire toutes les ressources qu'il a à sa disposition et qui sont libres de droit : police, photos, pictogramme, logos des financeurs, charte graphique..., pour la partie graphique. Pour la partie contenus, les textes seront fournis au prestataire.

4. Calendrier de réalisation de la prestation

Démarrage d'engagement de la prestation : dès la notification

Réalisation : de la notification au 18 septembre 2026, la date maximale de remise du dernier livrable.

5. Livrable

Il est attendu la livraison de 5 fiches pédagogiques mises en forme avec une cohérence graphique entre les différentes fiches pour une diffusion auprès des encadrants et animateurs pédagogiques.

Les logos des financeurs, transmis au prestataire, par le PNE devront **impérativement** figurer sur chaque fiche de manière lisible.

Après validation des fiches pédagogiques, elles seront fournies au PNE sous forme de fichiers en format PDF pour le web (plus léger) et pour l'impression.

Les fichiers source libres de droit, dont les illustrations (compatibles Indesign) avec imports des visuels HD, et les dossiers polices le cas échéant, seront également fournis au Parc national en haute définition.

6. Modalités d'échanges et conditions de réalisation

Pour mener à bien ce projet, le Parc national des Écrins tient à la collaboration la plus étroite et continue entre l'équipe de réalisation et le personnel affecté au projet, à tous les stades de la production. Le référent technique sera l'interlocuteur pour le suivi et la gestion des validations des étapes qui se fera en lien avec l'équipe projet. Le référent administratif aura pour mission d'être l'interlocuteur du prestataire pour le volet administratif et financier (notification de la prestation, paiements des factures).

- Référente logistique de l'action : Marion JANEL, Chargée de projet ROYAUME
- Référente administrative et financière : Cécile FIERDEPIED, Responsable de l'ingénierie financière

7. Assurance et garantie

7.1 Assurance – responsabilité civile

Le titulaire et ses éventuels sous-traitants doivent être couverts par une police d'assurance de responsabilité civile en cas de préjudices causés à des tiers y compris le maître d'ouvrage, à la suite de tout dommage corporel, matériel ou immatériel. Par conséquent, le prestataire devra fournir une attestation avant la notification du marché.

7.2 Garantie

Seules les stipulations du CCAG s'appliquent.

8. Droit d'auteur - Propriété intellectuelle et cession des droits d'exploitation

Tous les livrables sont libres de droits pour les usages du Parc national des Écrins et de ses partenaires externes.

Le prix de la prestation comprendra les conditions d'utilisation des droits ainsi que les conditions des droits patrimoniaux et d'exploitation octroyés au Parc national des Écrins.

Garantie : Le cédant garantit être le seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur la création. Le cédant garantit également au Parc national des Écrins et aux partenaires du projet Royaume l'entière liberté du libre usage des droits cédés sur la création pour une durée illimitée.

B – RÈGLEMENT DE CONSULTATION

1. Forme du marché

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée. Le budget du marché est contraint, son montant total est d'environ 1 350 € TTC ± 10 %.

2. lot

Ce marché comprend un unique et seul lot.

3. Pièces constitutives du marché

3.1 Les pièces particulières constitutives du marché :

- le présent cahier des charges,

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de procéder à des modifications de détail du cahier des charges au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

3.2 les pièces générales

Les pièces générales sont non fournies, mais réputées connues par le titulaire :

- le CCAG applicable aux prestations intellectuelles,
- le code de la commande publique,
- le code du travail.

4. Remise des offres

4.1 Calendrier de la consultation

- Date limite de réception des offres : **01/07/2026 à 12h00**
- Toute offre parvenant au-delà de cette limite ne sera pas prise en compte.

4.2 Transmission des offres

Les offres doivent être envoyées à :

- Marion JANEL
Chargée de projet ROYAUME
marion.janel@ecrins-parcnational.fr
- Cédric DENTANT
Botaniste au PNE
cedric.dentant@ecrins-parcnational.fr

4.3 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date de remise de l'offre.

4.4 Formalisation de l'offre

L'offre doit être entièrement rédigée en langue française. Elle doit comprendre les pièces suivantes :

- Le présent **cahier des charges** daté et signé sur la dernière page (date, nom du signataire) (*obligatoire*),
- Une **note technique** présentant les moyens matériels, humains (CV), les modalités pratiques de réalisation, des références en lien avec la présente demande, les connaissances thématique/milieu (*obligatoire*),
- un **planning** prévisionnel de réalisation, de la commande au livrable reprenant les 5 étapes avec une estimation du nombre de jours (*obligatoire*),
- Un **devis détaillé**, précisant un volet de prestation graphique (mise en page) et un volet de création graphique (réalisation de deux illustrations sur la base de schéma fournis), précisant l'ensemble des étapes décrites dans le paragraphe A-3 « Description de la prestation », ainsi que la mention 5-321-ROYAUME (*obligatoire*),
- Les formulaires **DC1** et **DC2** dûment complétés (*obligatoire pour la notification*)

4.5. Nature des prix

Les prix de l'offre sont exprimés en euros, en hors taxe (HT) et toutes taxes comprises (TTC).

5. **Négociation et sélection des offres**

5.1 Négociation

L'enveloppe budgétaire est contrainte. La consultation prévoit une phase de négociation avec les entreprises ayant répondu à la consultation et ayant été présélectionnées. Elle sera effectuée par courrier électronique avec précision des points (techniques, commerciaux, financiers, etc.) sur lesquels portera la négociation et les conditions de remises de proposition de la part du prestataire.

Conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve toutefois le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation.

5.2 Jugement des offres : critères de sélection

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

1. Prix : note 40 %
2. Planning, note technique et références 60 %

Le prix de la prestation est notée de la manière suivante :

prix = 40 x (Meilleur Offre / Offre du candidat)

L'évaluation de l'offre (note globale sur 100) est donnée par l'addition de toutes les notes.

6. Notification

La prestation sera notifiée par courrier.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire le temps que le Parc national des Écrins obtienne, les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, en plus des pièces obligatoires constitutives de l'offre (cf.§ 4.4) :

- Les certificats relatifs aux obligations fiscales et sociales,
- Un extrait K ou un extrait Kbis ou un extrait D1,
- L'attestation d'assurance en Responsabilité civile en cours de validité,

C - CLAUSES ADMINISTRATIVES

1. Durée du marché et délais d'exécution

1.1 Durée du marché

Le marché est conclu avec le prestataire retenu, il commence à la notification et se terminera le **18 septembre 2026** date maximale de remise du dernier livrable.

1.2 Délais d'exécution

La réalisation doit être effectuée dans un délai cité dans le paragraphe ci-dessus. En cas de difficultés les Parties s'entendront pour établir un ordre de priorité et échelonner les livraisons selon un calendrier redéfini conjointement.

1.3 Pénalités

En cas de livraison hors délai, et sans phase préalable de négociation, des pénalités pour retard pourront s'appliquer, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure, dès le lendemain du jour où le délai contractuel d'exécution de la prestation est expiré.

2. Facturation et modalités de paiement

Les factures sont établies sur la base du devis détaillé

La prestation sera réglée par mandat administratif après réception et validation des livrables et sur présentation d'une facture. La facture sera déposée sur la plate-forme ChorusPro <https://chorus-pro.gouv.fr> et devra comporter **obligatoirement** la mention du projet **5-321-ROYAUME**.

2.1 Modalité de paiement

Le titulaire du marché, peut bénéficier, à la notification, d'une avance s'il en fait la demande. Cette avance sera de 40 %. Le prestataire indiquera sur son devis s'il demande son versement.

Le remboursement de l'avance s'effectuera par précompte sur le paiement du solde.

L'échéancier de paiement sera le suivant :

Avance : 40 % à la notification

Solde à la fin de la mission prévue en septembre 2026, et sur validation des livrables

2.2 Délai de paiement

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture par le maître d'ouvrage.

3. Litiges

Le présent marché public est régi par le droit français. En cas de litige, les Parties s'engagent à régler leur différends à l'amiable. A défaut, le tribunal administratif est le seul compétent.

Tribunal Administratif de Marseille
31 rue Jean-François Leca
13002 Marseille
Téléphone : 04 91 13 48 13
Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

4. Contenu des annexes

Annexe 1 : Extrait du dossier de demande de financement du projet ROYAUME

- Contexte et enjeux
- Objectifs
- Description des actions

5. Renseignements

Les candidats pourront demander des informations complémentaires à :

Pour des questions techniques

- Marion JANEL
Chargée de mission ROYAUME
marion.janel@ecrins-parcnational.fr

Pour des questions administratives et financières

- Cécile FIERDEPIED
Responsable de l'ingénierie financière
cecile.fierdepied@ecrins-parcnational.fr

A, le

Lu et approuvé par le candidat
(Signature + cachet)